

Commission Régionale Sportive, des Litiges et Contentieux

RÉUNION DU JEUDI 03 OCTOBRE 2019

Membres présents :
ISSORAT Alain
CHARLES Frédéric (Absent)
BESTORY Lucie
LUZARD Marcelin

- Ouverture de séance 18h30
- **ORDRE DU JOUR :**
- COURRIERS
- RECEPTION DES FEUILLES DE MATCHES
- ENREGISTREMENT DES RESULTATS
- RESERVES, RECLAMATIONS et EVOICATIONS
- FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

COURRIERS

- Courrier du club de l'AS ETOILE DE MATOURY en date du 30/09/2019 : Réclamation sur la participation et qualification d'un joueur de l'ASU GRAND SANTI (usurpation d'identité).

ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT REGIONAL UNE

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
26/09/19	ASC GELDAR DE KOUROU / AJ SAINT-GEORGES	4 ^{ème}	5-0	R.A.S.
27/09/19	OLYMPIQUE DE CAYENNE/US MATOURY	4 ^{ème}	4-3	R.A.S.
28/09/19	KOUROU FC/ ASC AGOUADO	4 ^{ème}	0-3	R.A.S.
28/09/19	CSC DE CAYENNE / ASC REMIRE	4 ^{ème}	1-0	R.A.S.
28/09/19	FC OYAPOCK / SC KOUROUCIEN	4 ^{ème}	0-0	R.A.S.
28/09/19	AS ETOILE DE MATOURY / ASU GRAND SANTI	4 ^{ème}	1-2	Réclamation sur la participation d'un joueur de l'ASU Grand Santi pour usurpation d'identité.

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 Poule CENTRE EST

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
28/09/19	USC ROURA/ USL MONTJOLY	3 ^{ème}	3-4	R.A.S.
28/09/19	DYNAMO DE SOULA /ASL LE SPORT GUYANAIS	3 ^{ème}	4-2	R.A.S.
28/09/19	ASC ARC EN CIEL/ AS KARIB	3 ^{ème}	7-0	R.A.S.
28/09/19	AJ BALATA ABRIBA/ LOYOLA OC	3 ^{ème}	0-1	R.A.S.
28/09/19	ASC ARMIRE / USC MONTSINERY	3 ^{ème}	1-0	R.A.S.
29/09/19	AS ETOILE DE MATOURY 2 / US MACOURIA	3 ^{ème}	1-1	R.A.S.

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 Poule CENTRE OUEST

Date	Rencontres	Journée	Résultats	Observations
28/09/19	AOJ MANA / ASC OUEST	3 ^{ème}	////	Feuille de match manquante
28/09/19	AS ST ELIE /ASC AGOUADO 2	3 ^{ème}	////	Feuille de match manquante
28/09/19	EJ BALATE/ US SINNAMARY	3 ^{ème}	3-4	R.A.S.

RESERVES SUR FEUILLES DE MATCHS, RECLAMATIONS ET EVOCATIONS

La décision qui suit est susceptible d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 113 des règlements généraux sportifs de la LFG.

CATEGORIES SENIORS

COUPE DE FRANCE AFFAIRE AS KARIB /AOJ MANA

Match du 3^{ème} tour de Coupe de France du AOJ MANA /AS KARIB : absence de l'AOJ MANA

La commission,

Jugeant en première instance,

Vu la feuille de match de la rencontre du 3^{ème} tour de coupe de France opposant les équipes de l'AOJ MANA et de l'AS KARIB le 24/08/19,

Vu l'absence de l'AOJ Mana à cette rencontre,

Vu la demande de remboursement formulée par l'AS KARIB pour les frais de déplacement entre Cayenne et Mana,

Considérant que cette demande n'est pas réglementaire,

La Commission,

Décide de ne pas donner une suite favorable à la requête de l'AS KARIB ;

Décide que l'AS KARIB gagne le match par forfait par 3 buts à 0.

Décide que l'AOJ Mana est sanctionné d'une amende de trois cents euros (300 euros).

Fin de la séance à 20 h 30.

Le secrétaire de séance

Alain ISSORAT

Le président

Marcelin LUZAR